

Ordonnance

de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur les infrastructures des marchés financiers et le comportement sur le marché en matière de négociation de valeurs mobilières et de dérivés

(Ordonnance de la FINMA sur l'infrastructure des marchés financiers, OIMF-FINMA)

Modification du «\$\$SmartDocumentDate»

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) arrête:

T

L'ordonnance de la FINMA du 3 décembre 2015 sur l'infrastructure des marchés financiers¹ est modifiée comme suit:

Art. 3. al. 1. let. c et e

¹ La déclaration doit contenir les informations suivantes:

- c. la désignation exacte des valeurs mobilières ou des dérivés négociés; en plus, pour les dérivés, la désignation des valeurs de leurs sous-jacents ainsi que d'autres caractéristiques déterminantes des dérivés, telles que le type de dérivé:
- le cours des valeurs mobilières ou des dérivés négociés; en plus, pour les dérivés, les autres paramètres déterminant la valeur, tels que l'indication qu'il s'agit d'une option d'achat ou de vente, le prix d'exercice, le multiplicateur de prix et la vie du contrat ou la date d'expiration;

Art. 50b Disposition transitoire relative à la modification du ...

L'obligation de déclarer prévue à l'art. 3, al. 1, let. c et e, dans sa version modifiée le ..., doit être remplie dès le [date d'entrée en vigueur plus 9 mois] 2023.

 Π

L'annexe 1 est modifiée conformément au texte ci-joint.

Ш

La présente ordonnance entre en vigueur le

«\$\$SmartDocumentDate» Autorité fédérale de surveillance des

marchés financiers

La présidente: Marlene Amstad

Annexe 1 (Art. 6, al. 1)

Catégories de dérivés à compenser par le biais d'une contrepartie centrale

Ch. I

I. Dérivés de gré à gré sur taux d'intérêt

Tyj	pe	Indice de réfé- rence	Devise de rè- glement	Durée rési- duelle	Type de devise de règlement	Optiona- lité	Type de notion- nel
1.	Swap de base	EURIBOR	EUR	28J-50A	Devise unique	Non	Constant ou variable
2.	Swap fixe contre variable	EURIBOR	EUR	28J-50A	Devise unique	Non	Constant ou variable
3.	Forward Rate Agreement	EURIBOR	EUR	3J-3A	Devise unique	Non	Constant ou variable
4.	Swap indexé sur le taux à un jour	FedFunds	USD	7J-3A	Devise unique	Non	Constant ou variable
5.	Swap indexé sur le taux à un jour	€STR	EUR	7J-3A	Devise unique	Non	Constant ou variable
6.	Swap indexé sur le taux à un jour	SONIA	GBP	7J-50A	Devise unique	Non	Constant ou variable
7.	Swap indexé sur le taux à un jour	SOFR	USD	7J-3A	Devise unique	Non	Constant ou variable